

Rôle des projets de recherches dans l'Entrepreneuriat des PME innovantes et socialement responsables en Algérie

Djida BOUNAZEF¹, Smain CHABANI²

¹ Enseignante-Chercheur-Vacataire, Doctorante, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger

² Professeur, Ecole des Hautes Etudes Commerciales d'Alger

¹11 Chemin DOUDOU Mokhtar Ben Aknoun, Alger, Algérie.

¹djida.bounazef@ymail.com

¹ Tel : 0555813137

¹ Fax : 021914811

Thème 01 : Innovation et création de valeur

Résumé :

Avec la valorisation du système national d'innovation et du programme de mise à niveau des PME, les stratégies de promotion de l'innovation sont au cœur des préoccupations de la recherche scientifique en Algérie. Cet article a pour but de démontrer le rôle des projets de recherches ou encore des programmes nationaux de recherche dans l'entrepreneuriat des PME et startups innovantes technologiquement et respectueuses socialement vis-à-vis de leurs parties prenantes. Dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat durable en Algérie, la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique joue un rôle central dans la valorisation de l'innovation à travers la mise en place des projets nationaux de recherche ayant pour but non seulement de soutenir les PME/PMI algériennes mais aussi de promouvoir la création de PMI innovantes. Les résultats de l'étude montrent que quelques domaines des PNR valorisent l'innovation responsable à travers l'intégration des valeurs du développement durable et de la responsabilité sociétale des organisations dans les processus de créativité et d'innovation. Étant des porteurs de projets, l'interaction entre le domaine industriel et les chercheurs permet donc non seulement un transfert du savoir, la promotion de l'entrepreneuriat mais aussi l'intégration des valeurs durables au niveau de la culture algérienne des affaires.

Mots-clés : projets de recherches innovants, innovation responsable, création PME innovantes, valeurs sociétales.

Introduction :

Le développement des activités entrepreneuriales au sein d'un pays dépend avant tout des spécificités de l'environnement local et national. L'état algérien sensibilise les entreprises PME-PMI aux actions innovantes qu'elles peuvent appliquer, ce qui par la suite favorise la création de l'emploi et le renouvellement continu des procédures de travail. L'entrepreneuriat est avant tout un état d'esprit qui permet de faire valoir l'innovation et la prise de risque. Avec les fluctuations du marché, l'innovation technologique n'est plus une variable focale qui détermine la pérennité de l'entreprise. Innover, certes c'est bien, mais innover tout en respectant les valeurs sociétales c'est mieux. Ce nouvel état d'esprit redonne un rôle central au marketing vert qui joue le rôle de valorisation de l'innovation en la faisant apparaître comme une innovation améliorant les conditions de vie de la population. L'innovation responsable est promue principalement avec l'importance accordée à la responsabilité sociétale des organisations ; les entreprises comprennent aujourd'hui tout l'enjeu d'une bonne gouvernance dans la pérennité de l'entreprise, c'est dans ce sens que le processus d'innovation doit s'inscrire dans la promotion d'une bonne gouvernance et de la satisfaction des parties prenantes.

En effet dans la cadre de la valorisation du système national d'innovation et de la propriété intellectuelle, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique algérien met en place des programmes nationaux de recherche (PNR) visant à promouvoir l'innovation au cœur de la société et à faire développer au mieux le secteur industriel à travers la participation des scientifiques dans les processus expérimentaux et de prise de décision. Ces programmes peuvent aboutir à la création de micro-entreprises et ont donc un rôle très important à jouer dans l'entrepreneuriat des programmes nationaux de recherche. Cependant, l'innovation responsable est l'enjeu principal à atteindre dans le cadre de la promotion du développement durable et de la gouvernance territoriale ; la problématique qui peut se poser : « Dans quel mesure peut-on valoriser l'innovation responsable à travers le développement des PNR en PME innovantes et socialement responsables ? ».

1. L'intégration de la culture entrepreneuriale comme première condition de succès de la création des startups innovantes

Une startup innovante est une micro-entreprise qui est créée à partir d'un projet entrepreneurial ayant pour but d'apporter une valeur innovante ou technologique. Le profil de ces porteurs de projets s'oriente autour des étudiants, des ingénieurs et des chercheurs. La création de ces startups est accompagnée depuis la conception du business plan jusqu'aux différentes phases d'incubations qui s'étalent sur 24 mois en moyenne (Ratinho, Henrique, 2010). L'élaboration d'un business plan nécessite la maîtrise de notions managériales et économiques compte tenu des études de marchés et de la présentation de l'entreprise, son organisation, ses finances et son évolution. Et pour cela, le porteur de projet doit maîtriser l'ensemble des aspects managériaux afin de mener à bien la transformation du projet en la création d'une startup. Etant dans un environnement hostile, les startups doivent passer par trois phases qui sont la pré-incubation, l'incubation et la post-incubation (Bolligtoft, 2012). Durant ces trois phases, le porteur du projet est accompagné et formé par des experts dans les domaines managérial, juridique, et technique. L'intégration de la culture entrepreneuriale dans un pays s'évalue donc dans les efforts que celui-ci entreprend afin de créer l'ensemble des conditions nécessaires à la création et au développement des startups innovantes, et cela passe avant tout par la généralisation de la culture entrepreneuriale au sein même de l'université et des institutions à caractère académique (Bruneel, Ratinho & al, 2012).

2. Emergence de l'innovation responsable:

Le processus d'innovation évolue selon les tendances du marché et de l'environnement de l'entreprise, la performance sociétale de l'entreprise se définit en la capacité d'une entreprise à atteindre ses objectifs tout en répondant d'une manière proactive aux changements radicaux de son environnement. Le processus d'innovation responsable n'est possible que dans la mesure où

l'entreprise atteint une performance sociétale ; celle-ci regroupe les performances financière, sociale et écologique. La prise en compte des valeurs sociétales comprenant les valeurs sociales et écologiques n'est pas un effet de mode, elle s'inscrit comme une composante centrale dans la survie de l'entreprise. L'innovation hybride est donc une innovation apportant le minimum de risque à la société et à la biodiversité (Cloutier, J., 2003). Ce nouveau type d'innovation qui s'inscrit dans la culture de la responsabilité sociétale est durable dans le temps et est en accord avec les exigences des parties prenantes. Il génère des retombés à long terme et va dans le sens d'un développement social, économique et écologique. L'innovation responsable anticipe l'impact de l'innovation sur l'environnement futur en prenant en compte les enjeux légaux et l'éthique dans les affaires. Elle favorise le respect des vies privées et la satisfaction des exigences de respect de l'environnement, de santé et de sécurité au travail. L'innovation responsable permet l'atteinte d'une gouvernance territoriale, c'est-à-dire que si le système d'innovation national prime les valeurs de la responsabilité sociétale et du développement durable, une bonne gouvernance au niveau de chaque établissement public et privé sera possible (Massa, S., Testa, S., 2008).

La bonne gouvernance de l'ensemble des établissements permet d'atteindre une gouvernance territoriale qui définit les valeurs même du secteur industriel d'un pays. Il ne faut toutefois pas oublier que l'innovation a un impact dépassant les frontières géographiques, c'est dans ce sens que l'innovation responsable satisfait des exigences mondiales (Klein, J-L., Fontan, J-M., Harrisson, D., 2009). Le concept de l'innovation responsable est principalement développé au Canada, les recherches effectuées au Québec démontrent que l'innovation responsable est un levier de croissance durable de l'économie. La fusion stratégique entre l'innovation et la responsabilité sociétale impose donc la réorganisation des ressources dans le but d'atteindre une performance globale influant l'ensemble des paramètres de la situation économique mondiale (Raymond, L., St-Pierre, J., 2010).

3. Composantes de l'innovation responsable :

L'innovation responsable est une démarche durable et responsable qui permet de satisfaire l'ensemble des parties prenantes. Elle se compose de trois types d'innovation : l'innovation sociale, l'innovation écologique et l'innovation traditionnelle. L'innovation sociale consiste à l'intégration des valeurs de santé, d'hygiène et de sécurité au travail permettant ainsi de respecter et de satisfaire les exigences en termes d'éthique de l'ensemble de la société. Le conseil québécois de la recherche sociale a défini en 1999 l'innovation sociale comme suit : « *toute nouvelle approche, pratique, ou intervention ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations ou des communautés* ». (Bouchard, C. 1999) Ce type d'innovation introduit donc les valeurs sociales lors du processus de la recherche, du développement et de la commercialisation de l'innovation permettant ainsi de réduire les risques entraînant un frein au développement humain et social.

L'innovation écologique ou l'éco-innovation possède les mêmes caractéristiques que l'innovation technologique, cependant elle réduit durant l'ensemble des démarches de sa réalisation l'empreinte écologique que celle-ci peut avoir sur la biodiversité. L'éco-innovation promeut l'innovation territoriale. L'éco-innovation et l'innovation sociale sont des composantes de l'innovation responsable qui met l'accent à la participation et à la coopération de l'ensemble des parties prenantes, ainsi qu'à l'échange et la promotion de l'économie du savoir (Parra, C., 2011). L'évolution des théories de la responsabilité sociétale des organisations de la théorie CSR1 (Social Responsibilities of the Businessman) fondée par H. Bowen en 1963 jusqu'à la théorie CRS2 (Corporate Social Responsiveness) permet d'expliquer le phénomène d'évolution de la théorie de l'innovation jusqu'à l'innovation responsable (Gond, J-P., Igalens, J., 2012). Les approches schumpétériennes permettent de remédier à l'absence d'une théorie explicite de l'innovation responsable à travers l'explication qu'elles formulent dans l'importance des réseaux sociaux et des

relations interpersonnelles dans le processus d'innovation. L'influence des différentes parties prenantes sur l'innovation explique donc son étendue d'une innovation locale à une innovation territoriale ayant pour mission d'intégrer des valeurs sociétales afin de satisfaire l'ensemble des parties (Schumpeter, J. A. 1965). L'innovation responsable peut être sous forme de concept de vente, de méthode organisationnelle ou relationnelle, et même une méthode de management. Celle-ci peut être push ou pull, de type rupture, incrémentale et même cumulative. La seule différence existante entre l'innovation technologique simple et l'innovation responsable est la prise en compte des exigences de la responsabilité vis-à-vis des tiers dans son processus de création de valeur. Comme l'innovation comporte des risques, l'intégration de la responsabilité lui permet d'être durable dans le temps et au profit du développement durable.

4. Enjeu de l'innovation et de l'imitation dans les stratégies de croissance des entreprises algériennes

Le ministère, conscient de l'importance de la valorisation de la recherche scientifique, du développement technologique et de l'innovation, permet à la fonction de recherche et de développement à être prise en compte au niveau des entreprises algériennes. Cependant, le dilemme se pose toujours entre l'innovation et l'imitation, la plupart des entreprises imitent les modèles de management de l'innovation et de la conception des différentes firmes internationales. En effet, les entreprises algériennes ne font pas de l'innovation un point focal de leur stratégie de croissance. Jusqu'ici l'imitation a toujours été un modèle de croissance et de compétitivité, cependant le manque de maîtrise des innovations d'autrui représentées bien plus sous forme de transfert de technologie fait perdre l'avantage comparatif que les entreprises algériennes cherchent à atteindre. Malgré les efforts consacrés à l'imitation type d'un produit ou d'une méthode, le produit et le service algérien reste encore moins attrayant que les produits de concurrence internationale. La difficulté que font face les entreprises algériennes dans le processus d'imitation agrandit le cycle de vie de leurs produits qui basculent dans l'étape de déclin bien avant que l'entreprise puisse recouvrir l'ensemble des frais liés aux processus d'imitation, de production et de commercialisation.

La férocité de la concurrence internationale pousse les entreprises algériennes à favoriser le rendement financier à court terme afin d'avoir les fonds financiers nécessaires à la survie de l'entreprise, cependant avec la sensibilisation faite par le gouvernement algérien pour les démarches d'innovation à travers le système national d'innovation algérien et à travers la création d'organismes promouvant l'innovation, les entreprises algériennes intègrent la composante de la recherche et de l'innovation. Comme l'innovation ne se limite pas à une création technologique, les innovations algériennes se manifestent bien plus dans les processus de management. Avec la mise en place du programme de la promotion de la responsabilité sociétale et du développement territorial en Algérie, les entreprises comprennent alors tout l'enjeu de la satisfaction des parties prenantes et du rôle de la gouvernance dans la réduction des coûts d'agences et des comportements "je-m'en-foutiste" créant ainsi une barrière à l'innovation et à l'amélioration continue. C'est dans ce sens que les valeurs de qualité, d'hygiène, de santé et de respect de biodiversité commencent à être intégrées dans les différentes cultures d'entreprises. Quant à l'innovation technique et technologique, les entreprises nationales font externaliser cette fonction à des groupes spécialisés dans la promotion de la recherche poussée. Pour mieux favoriser ces entreprises à intégrer la valorisation de l'innovation au cœur même de la culture de l'entreprise de nombreux établissements publics jouent un rôle important.

5. Domaine d'activité des programmes nationaux de recherche :

Les programmes nationaux de recherche en Algérie sont des programmes destinés aux chercheurs, aux hospitalo-universitaires, aux doctorants et aux enseignants-chercheurs. Ces parties concernées sont des scientifiques, qui par leur expertise font bénéficier les entreprises algériennes

de leur savoir-faire. Il existe en tout 10 domaines de PNR pour un total de 36 spécialités. Les chercheurs chargés de mener à bien les PNR ont le rôle de consultant de l'entreprise partenaire permettant ainsi un échange entre le monde scientifique et le monde industriel. En effet, le problème rencontré en Algérie est que les chercheurs n'ont pas accès aux données des entreprises et trouvent énormément de problèmes quant à l'élaboration d'études approfondies des problèmes que rencontrent les entreprises algériennes dans leur différents domaines d'activités. D'un autre côté, ce programme est profitable aussi pour les entreprises accueillant ces chercheurs, cela leur permet de bénéficier de leur expertise gratuitement.

Dans le but d'atteindre les objectifs signés dans chaque PNR, un budget annuel de 15000,00€ est attribué pour l'ensemble des frais nécessaires aux recherches et expériences encourus dans les termes du contrat de partenariat. Afin d'atteindre un développement et de valoriser l'innovation en Algérie, 2577 projets sont acceptés suite à l'appel d'offre lancé en 2010. La signature des contrats entre les différents partenaires scientifiques et économiques s'est faite le 26 Mai 2010 ouvrant aux chercheurs concernés d'entamer leur stratégie de développement du partenariat pour une première période de cinq années à compter du 02 Mai 2011. L'ensemble des PNR dirigés par les différents chercheurs algériens sont gérés au niveau des centres de recherches pilotes, ces centres ont le rôle de coordonner les activités des différents projets nationaux en facilitant l'atteinte des objectifs et le partenariat avec les entreprises industrielles choisies.

6. Entrepreneuriat des projets de recherche innovants et durables:

Dans le cadre de la valorisation des PNR, le but de la DGRSDT est de sélectionner les projets porteurs dans le secteur socioéconomique et de les transformer en PME innovantes participant au développement économique national. C'est dans cette finalité qu'un deuxième programme est lancé dans le cadre du portail algérien des énergies renouvelables. Il s'agit en effet de PNR innovation qui concerne toute innovation de produit, de service ou de procédé (Klerkx, L., Leeuwis, C., 2009). Ces projets innovation ont pour but d'appliquer une amélioration notable tout en prenant en compte les risques liés à son application. En effet, les aspects liés au respect de la biodiversité et à l'impact sur la santé, l'hygiène et la sécurité de la société sont des exigences centrales. Ces PNR innovation ayant pour but d'être transformés en PME à travers l'aide accordée par les différentes agences et principalement par l'ANVREDET rentre dans la promotion de l'entrepreneuriat des projets innovants.

Les équipes des chercheurs chargées de la réalisation des PNR innovation sont formées et accompagnées par l'ensemble des agences nationales promouvant l'innovation. Ces chercheurs sont sensibilisés aux valeurs QHSE primant principalement la gouvernance territoriale et l'innovation responsable dans le but d'atteindre un développement durable. Celui-ci n'est atteint qu'à travers une croissance économique, une amélioration des conditions de travail au niveau des entreprises et principalement à travers l'équité et l'éthique au travail, ainsi que d'une réduction des risques liés à la biodiversité et au développement local (FEDR, 2009). Les projets innovations ont pour but d'être transformés en PME innovantes et responsables socialement vis-à-vis des différentes parties prenantes, le programme national de valorisation de la responsabilité sociétale au niveau des entreprises algériennes est aussi appliqué dans le cadre de la transformation des PNR innovants en PME innovantes ; les exigences des lignes directrices de la norme ISO 26000 sont pris en considération dans l'ensemble des étapes de création et de développement des activités de ces micro-entreprises innovantes et durables.

Sur les 36 spécialités, 11 spécialités s'orientent vers les problématiques liées au développement économique, social et écologique. Ces 11 spécialités représentent 23% de l'ensemble des domaines de PNR. Ces pourcentages montrent que l'innovation responsable est principalement encouragée par 8 centres de recherches sur les 15 chargés de la gestion des PNR. Ces orientations scientifiques sont favorisées par rapport aux autres domaines dans le cadre des PNR. Les projets valorisant l'innovation responsable entre dans le cadre le programme quinquennal

de développement 2010-2014 de la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique.

7. Valorisation de création des PME innovantes par les projets de recherche:

Étant qu'au stade de lancement (Mai 2011), les PNR innovants ayant un fort impact entrent dans le processus de création des PME innovantes. La mise en place des structures de soutiens (incubateurs des universités, incubateur de l'ANVREDET) sont en construction et seront opérationnels dans 24 mois afin d'accompagner ces PME dans les étapes de pré-incubation, dans l'incubation et dans la post-incubation. Il existe toutefois l'incubateur orienté TIC (Cyberparc de Sidi Abdallah) permettant aux chercheurs d'héberger leur projet pour une durée moyenne de 24 à 26 mois. Étant le point focal de la valorisation de l'innovation et de la recherche, l'ANVREDET soutient 281 PNR dans leur transformation en micro-entreprises innovantes, et cela à travers l'organisation des ateliers de valorisation et du soutien financier et managérial qu'elle offre aux chercheurs. Depuis Mai 2011, 281 PNR sont dans le processus d'accompagnement à la création de la PME. Le domaine de la technologie est pionnier avec 29,18% promouvant l'innovation technologique. Cependant, les projets valorisant l'innovation responsable restent encore insuffisants. Ils ne représentent que 9,25% des PME créées et à peine 1% de l'ensemble des PNR créés. Les PME innovantes et socialement responsables s'orientent toutes dans le domaine « aménagement du territoire, environnement et risques majeurs ». Ces PME s'orientent vers l'éco-innovation mais aucune n'a été créée dans la valorisation de l'innovation sociale.

Étant des programmes scientifiques ayant pour mission de valoriser l'innovation et la recherche à travers le transfert du savoir de l'université vers l'entreprise, les PNR permettent donc d'instaurer une nouvelle culture de management et de gouvernance. L'ANVREDET, étant le point focal de l'innovation s'associe avec 08 experts nationaux avec un budget de 20000€ ayant pour but d'accompagner 10 PME créées dans l'intégration des valeurs sociétales pour le management et le développement de leurs activités. De ce fait, il existe donc deux types de PNR. Les premiers (PNR type 1) ont pour rôle d'aboutir à la création d'entreprises et de favoriser l'innovation hybride, et d'autres (PNR type 2) ont pour mission de soutenir les entreprises déjà créées dans leur processus d'intégration de l'innovation et des valeurs sociétales. Les PNR type 1 sont créés dans le but de faire face à la concurrence internationale, ces PME priment l'innovation responsable à travers la prise en compte du développement écologique et social ainsi que la gouvernance territoriale. Par contre les PNR 2 ont pour finalité d'aider dans le processus de mise à niveau des entreprises algériennes. Étant dépassés par l'imprévisibilité des changements du marché et des exigences des parties prenantes, les PNR type 2 intègrent au sein des systèmes d'organisation traditionnelles l'importance des valeurs sociétales (écologiques et sociales) dans les processus de management et de prise de décision. A travers la mise en place des différents PNR, la valorisation de l'innovation dont la prise en compte des valeurs sociétales dans le processus du management de l'innovation est possible. Le management du changement et de créativité introduit au cœur même des stratégies des organisations algériennes permet la généralisation d'une bonne gouvernance territoriale permettant ainsi de réaliser les objectifs du programme quinquennal de développement et l'atteindre des objectifs signés dans la stratégie nationale de recherche et du transfert du savoir.

8. Vérification de la validité des hypothèses :

Cette étude faite sur le rôle important que jouent les programmes nationaux de recherche sur les projets innovants dans la stratégie de valorisation du développement de l'innovation et de la responsabilité sociétale en Algérie permet de vérifier les hypothèses et la problématique de recherche grâce aux contrats de partenariat signés entre les chercheurs porteurs de projets (PNR type 1 et 2) et les entreprises industriels. Ces PNR ont pour mission de régler les problèmes dont ces entreprises font face. Ces chercheurs apportent une valeur ajoutée et facilitent le transfert du savoir (PNR type 2). Comme les PNR innovation priment l'innovation responsable en minimisant tout risque lié au déséquilibre de la biodiversité (PNR type 1), au développement durable dont le

développement social, la première hypothèse est donc vérifiée. En effet, dans le cadre de la promotion du commerce équitable et de l'éthique au travail, des PNR sont mis en place dans le but de généraliser les valeurs de santé, d'hygiène et de sécurité au travail (PNR type 2) à travers l'analyse des phénomènes sociaux et du climat social. Ces projets innovants permettent donc aux entreprises d'atteindre une démarche d'innovation sociale, où l'innovation des processus et des techniques de management et de gouvernance sont favorisées à travers l'intégration de culture propre au développement humain et social.

La deuxième hypothèse est elle aussi confirmée dans la mesure où il existe de nombreux projets innovants dans le domaine de l'environnement et de la promotion du développement durable affiliés au Centre de Recherche Scientifique et Technique sur les régions arides CRSTRA (PNR type 1, 26 PME créées). En effet, plusieurs PNR sont dédiés à la réduction de l'impact des activités des entreprises sur la biodiversité ; leurs actions permettent donc d'atteindre l'éco-innovation à travers l'intégration de nouvelles exigences dans le marché et dans la quête d'un développement écologique ; il est à noter que l'Algérie a mis dans ce sens un ensemble de textes de lois ayant pour finalité de réduire la pollution ainsi que le traitement et l'élimination efficace des déchets industriels. L'étude sur les PNR permet de valider la troisième hypothèse, en effet les 23% de l'ensemble des PNR valorisent l'innovation responsable dont la bonne gouvernance. Comme ces PNR innovation ont pour mission de se transformer en PME innovantes et responsables socialement vis-à-vis des parties prenantes en jouant un rôle central dans le développement durable et territorial, l'élaboration des PNR participent donc activement à la bonne gouvernance territoriale à travers l'amélioration de l'aménagement du territoire et de la valorisation des droits de chaque partie intéressée. Le gouvernement algérien a établi un code algérien de gouvernance de l'entreprise définissant à travers celui-ci les principaux standards de gouvernance dont la relation de l'entreprise avec ses parties prenantes, la qualité et diffusion de l'information, et la transmission de l'entreprise (Othmani, S. 2009). La mise en place de ce code permet d'accompagner les chercheurs des PNR dans l'application des différents changements ayant pour finalité d'atteindre une bonne gouvernance territoriale.

La vérification des trois hypothèses permet de répondre à la problématique de ce papier. En effet comme les PNR innovation participent activement à la généralisation de la gouvernance territoriale et des valeurs QHSE, leur transformation en PME innovantes (PNR type 1) et socialement responsables permet de valoriser la gouvernance territoriale et de promouvoir le système national de l'innovation. L'intégration de la culture et du processus de l'innovation responsable au niveau des entreprises algériennes peut se généraliser si ce paramètre devient le point focal et l'avantage de compétitivité de l'ensemble des entreprises algériennes. Si les PME innovantes créées à partir des PNR innovation imposent les valeurs sociétales comme variable compétitive de survie, de pérennité et de croissance des entreprises, l'ensemble des entreprises algériennes seront donc à leur tour sensibilisées à la démarche de l'innovation responsable. D'un autre côté, les PNR de type 2 ayant pour finalité d'accompagner les organisations algériennes dans le processus de mise à niveau participent activement à la généralisation des valeurs QHSE à travers la proposition des démarches d'innovation responsable en promouvant un développement durable (économique, social et écologique). La méthode hypothético-déductive a permis de vérifier la validité des trois hypothèses soumises dans ce papier. Cette étude montre que l'entrepreneuriat des PNR innovation valorise l'innovation responsable par la relation de cause à effet ; cette valorisation permet d'atteindre un développement durable en Algérie à travers l'atteinte non seulement d'un développement économique, d'un enrichissement de l'économie du savoir, d'un développement social et humain et d'un développement écologique.

Conclusion :

Ce papier traite principalement de l'apport de l'économie du savoir dans la valorisation de l'innovation responsable. En effet les chercheurs ont un rôle central dans le développement d'un pays, en dépit de leur savoir et de leur expertise, la stratégie nationale de recherche favorise le transfert de la connaissance et la met au profit des entreprises algériennes. Le programme

quinquennal de développement 2010-2014 de la DGRSDT prime les projets stimulant le système d'innovation responsable, ces projets s'orientent autour des domaines cités ci-après : la culture, la science et la société - l'environnement et le développement durable - les sciences de l'organisation - les sciences et génie des matériaux - la vie et la santé - les risques majeurs - les technologies de l'information et de la communication - l'agriculture, l'agro-ressource, l'agro-alimentaire, l'aquaculture et les ressources halieutiques. Malgré tous les efforts fournis par la DGRSDT et des différentes agences comme l'ANVREDET, l'INAPI, l'ANSEJ et l'ANDPME, l'Algérie est classée parmi les pays les moins innovants au monde. C'est dans ce sens que la politique de sensibilisation à l'innovation responsable est primordiale.

Cependant cette sensibilisation ne doit pas toucher uniquement les entreprises algériennes, elle doit aussi promouvoir les opportunités liées à l'innovation non seulement pour les chercheurs universitaires mais aussi durant les cycles de formation. Ce qui est notable dans les formations de l'enseignement supérieur universitaire est le manque d'apprentissage dédié à l'innovation. La plupart des universitaires ne programment pas des modules dédiés à la sensibilisation et à l'apprentissage de l'innovation. Les étudiants bénéficiant de ces cycles de formations dédiés à l'innovation sont soit dans des masters académiques (cas Tlemcen : Innovation et Entrepreneuriat ; cas Sidi Bel Abbas : Marketing des services et Innovation), soit dans des écoles privées.

Pour conclure ce travail, les résultats trouvés dans cette étude empirique montre que l'Algérie est sensible à la valorisation de l'innovation, et cela est démontré à travers la mise en place de programmes nationaux de recherche valorisant le système national d'innovation et aussi le système national de recherche. La mondialisation fait prendre conscience aux entreprises algériennes le rôle important des valeurs sociétales dans le processus d'innovation, cependant malgré l'élaboration de stratégies et de politique de valorisation, seul l'avenir nous dira si les résultats attendus ont été atteints.

Bibliographie :

Ouvrage :

- Bouchard, C. (1999), *Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales : Contribution à une politique de l'immatériel*, Les Publications du Québec, Montréal.
- Fonds européen de développement régional (2009), *Référentiel d'évaluation de l'innovation responsable et territoriale*, Edater, Paris.
- Gond, J-P., Igalens, J. (2012), *La responsabilité sociale de l'entreprise*, PUF, Paris.
- Organisation de coopération et de développement économique, (2005), *Manuel d'Oslo*, OCDE, Paris.
- Othmani, S. (2009), *Code algérien de gouvernance d'entreprise*, Task Force Goal 08, Alger.
- Schumpeter, J. A. (1965), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Petite bibliothèque Payot, Paris.

Article :

- Cloutier, J. (2003), « Qu'est ce que l'innovation sociale ? », *Revue Cahier du CRISES - Collection Études Théoriques*, No. ET0314, p. 9-60. (Novembre).
- Frenz, M. (2009), « The impact on innovation performance of different sources of knowledge: Evidence from the UK Community Innovation Survey », *Revue du Research Policy*, Vol. 38, No. 7, p. 1126-1136, (Septembre).

- Klein, J-L., Fontan, J-M., Harrisson, D. (2009), « L'innovation sociale au Québec : un système d'innovation fondé sur la concertation », *Revue Cahier du CRISES - Collection Études Théoriques*, No. ET0907, p. 7-66, (Mai).
- Klerkx, L., Leeuwis, C. (2009), « Establishment and embedding of innovation brokers at different innovation system levels: Insights from the Dutch agricultural sector », *Revue du Technological Forecasting and Social Change*, Vol. 76, No. 6, p. 849-860, (Juin).
- Massa, S., Testa, S. (2008), « Innovation and SMEs : Misaligned perspectives and goals among entrepreneurs, academics, and policy makers », *Revue de la Technovation*, Vol. 28, N°7, p. 393-407, (Juin).
- Parra, C. (2011), «La nature de la durabilité sociale : vers une lecture socioculturelle du développement territorial durable», *Journal du Développement Durable et Territoire*, Vol. 2, No. 2, [en ligne], (mis en ligne le 26 mai 2011, consulté le 24 février 2012).
- Raymond, L., St-Pierre, J. (2010), « R&D as a determinant of innovation in manufacturing SMEs : An attempt at empirical clarification », *Revue de la Technovation*, Vol. 30, No. 1, p. 48-56, (Juin).
- Rouselle, M. (2011), « L'innovation sociale : au delà du phénomène, une solution durable aux défis sociaux », *Revue Collection Working paper*, No. 29, p. 4-19, (Septembre).
- Tardif, C. (2005), « Complémentarité, convergence et transversalité : la conceptualisation de l'innovation sociale au CRISES », *Revue Cahier du CRISES - Collection Études Théoriques*, No. ET0513, p. 9-60, (Décembre).